



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Compte-rendu_Pléniaire 7_23 novembre 2022_18h30 à 20h30 au cinéma Le Korrigan

Les remarques formulées par les participants sont à retrouver en orange dans le texte

Nombre de personnes présentes : 20

- ADOU Sylvain (*membre*)
- ANGOT Jacques (*membre*)
- BLANCHOT Eric (*membre*)
- BLONDEAU Marie (*membre*)
- BOSCHER Dominique (*membre*)
- BOSCHER-RUELLO Dominique (*membre*)
- BRUNET Justine (*visiteur*)
- CALLETEAU Catherine (*membre*)
- CARMONA Camille (*membre*)
- CHEVREL Luc (*visiteur*)
- DAVID Marc (*visiteur*)
- DENIS-GOGIN Alain (*membre*)
- FAOU Béatrice (*membre*)
- LACHKAR Gilles (*membre*)
- LAGOUTTE Catherine (*visiteur*)
- LAGOUTTE Jean-Yves (*membre*)
- LE DUFF Christian (*membre*)
- LE GUEN Thierry (*visiteur*)
- PELLIER Sylvain (*membre*)
- RIOUAL Armelle (*membre*)

Ainsi que :

- BRIAND Sophie, *adjoite à la vie citoyenne, aux transports et aux ressources humaines de la commune de Laillé*
- CHAUVIN Paul, *maire*
- LABEDAN Charles, *chargé de communication*
- LUTZ Hélène, *adjoite en charge de l'environnement, de l'urbanisme et des mobilités*
- LEGRAND Mathilde, *chargée de projets et de participation citoyenne*
- ROUSSEAU Gilles, *conseiller délégué à la participation des habitants*
- SEVEC Typhanie, *chargée de communication pour la commune de Laillé*
- SURUN Stéphane, *représentant du Collectif de la rue Notre-Dame à Saint-Brieuc, collectif RRDESHARNOD*

Nombre de personnes excusées : 4

Nombre de personnes absentes : 7

Secrétaire : Dominique BOSCHER

Mise en forme : Mathilde LEGRAND

Ordre du jour

- I. Introduction
- II. Table ronde : café quartier à Laillé et Comité de Quartier à Saint-Brieuc, quelle(s) différence(s) ?
- III. Vitesse et sécurité à Binic-Etables sur Mer
- IV. Les actualités des groupes de travail
- V. Temps de clôture et verre de l'amitié

I. Introduction

Monsieur Paul CHAUVIN, maire de la commune, remercie les personnes présentes à cette 7^{ème} plénière de la Commission Extra-Municipale. Mathilde LEGRAND rappelle pour les visiteurs de cette plénière que la Commission Extra-Municipale est **un groupe d’habitants qui souhaite s’impliquer dans la vie de la commune pour émettre des avis sur des projets ou en proposer certains**. Pour plus d’informations, il est possible de se rendre sur la plateforme participative pour consulter la charte de cette instance : <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblees/commission-extra-municipale>

Cette plénière est propice aux échanges. Pour que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles, merci de respecter quelques **règles** comme par exemple :

- Lever la main pour demander la parole et décliner son identité
- Partager ses remarques avec respect et bienveillance envers les interlocuteurs

Cette 7^{ème} plénière est l’occasion de tester **un nouveau format** : un temps sera dédié en ouverture à un sujet extérieur dans un esprit de partage d’expériences/connaissances, puis les élus présenteront un projet de la municipalité pour recueillir l’avis de la Commission Extra-Municipale à ce sujet. L’objectif est ainsi de redonner son rôle de commission à cette instance.

II. Table-ronde : la participation dans les quartiers

Monsieur SURUN fait partie d’un **collectif de quartier** à Saint-Brieuc, celui de la rue Notre-Dame. C’est un format de comité de quartier « libre » qui n’est pas organisé en association ou autre structure officielle. Il n’y a pas de règles écrites et les personnes peuvent rejoindre le collectif en donnant leur adresse mail puisque c’est l’outil principal du groupe. C’est un groupe de voisins qui s’entraident, par exemple pour des achats groupés, et organisent des moments conviviaux dans leur rue. Le collectif répond également aux sollicitations de la municipalité de Saint-Brieuc sur certains projets. Le collectif s’entend bien avec les autres comités de quartier de la ville, et un projet de jumelage est en cours. C’est une initiative citoyenne, autonome, et appréciée par les membres.

Madame BRIAND, adjointe à la vie citoyenne, aux transports et aux ressources humaines de la commune de Laillé (35), intervient pour présenter les **cafés quartier**. Créé en 2018, ce dispositif avait pour objectif d’aller vers les citoyens pour recueillir leurs avis et remarques sur la vie de leur commune. Les élus, avec le soutien du service communication en amont, se déplaçaient dans les quartiers et invitaient les habitants à venir échanger autour d’une boisson chaude (environ 20 personnes à chaque réunion, généralement le samedi matin de 10h à 12h). Cette action s’est cependant arrêtée depuis l’épidémie de COVID et les élus ne sont pour le moment pas favorables à son renouvellement. En effet certains administrés venaient aux cafés quartier pour partager des doléances individuelles et l’intérêt général pouvait ainsi être oublié. Cependant les cafés quartier ont permis de créer du lien entre des résidents d’un même secteur géographique.

Questions-réponses :

Pour avoir une expérience d’un comité de quartier dans une ville de 30 000 habitants, ce type de structure est à encourager. La demande avait été faite pendant la campagne de pouvoir créer des comités de quartier à Binic-Etables sur Mer, qu’en est-il aujourd’hui ? Il existe des associations locales comme l’Amicale Jacobine mais pas de comité de quartier à proprement parler. Le but de cette table ronde est bien de susciter l’envie et de montrer que des comités de quartier peuvent être créés à l’initiative d’habitants. Les ressources humaines de la commune sont limitées et ne permettent pas actuellement de passer du temps pour impulser cette dynamique. Cependant si des résidents souhaitent créer quelque chose en ce sens, la municipalité les soutiendront.

Quelle a été la démarche pour créer le collectif RRDESHARNOD ? Aucune démarche particulière, car nous souhaitons une forme libre sans contrainte administrative.

Vous avez évoqué avoir fait un tirage au sort à Laillé, quel est le pourcentage de succès de cette démarche ? Environ 70%, car nous nous sommes rendus sur place pour expliquer aux personnes tirées au sort la démarche. Un simple courrier n’aurait sans doute pas suffi.

Est-ce que les cafés quartier avaient une quelconque influence sur les décisions prises par le Conseil Municipal ? Généralement non car beaucoup de doléances personnelles. Si besoin certains sujets étaient abordés avec le Bureau.

Les intervenants sont remerciés pour leur venue à la Commission Extra-Municipale. Ils rappellent tous deux que lorsqu'il y a de la bonne humeur, tous les projets sont possibles !

III. Vitesse et sécurité à Binic-Etables sur Mer

La municipalité, représentée par Monsieur Chauvin et Madame Lutz, sollicite l'avis des membres de la Commission Extra-Municipale concernant le projet de limitation à 30 km/h de la majorité des rues des deux cœurs de ville.

Une commune à 30 km/h

Rappel du contexte et de la situation actuelle :

Il existe sur la commune 2 zones de rencontres en cœurs de ville + des zones limitées à 30 km/h (port, rue des écoles, long de la banche, artères partant du bourg d'Etables sur mer comme la rue Pasteur). Comme annoncé dans le programme de la municipalité, un Groupe de Travail a été formé en 2021 pour réfléchir aux problématiques de vitesse et sécurité sur la commune. De nombreuses anomalies ont été relevées, et le Groupe de Travail a souhaité renverser le paradigme en passant les cœurs de villes à une limitation globale de 30 km/h.

Pourquoi faire de Binic et Etables sur Mer des « Villes 30 » ?

- Améliorer la sécurité des usagers (baisse de la distance de freinage, le risque de la mortalité en cas de choc pour un piéton passe de 60% à 15% selon SETRA)
- Réduire l'émission de gaz à effets de serre (cycles d'accélération et décélération réduits, plus de consommation d'essence mais moins de « stop and go ») > A lire : <https://bonpote.com/non-le-passage-a-30-km-h-en-ville-naugmente-pas-la-pollution/>
- Aller vers une ville plus apaisée (les usagers sont à des vitesses plus similaires, les priorités à droite sont davantage respectées)
- S'accompagnera d'autres mesures, comme l'aménagement de la rue des fontaines

Une commune à 30 km/h

Description du projet : Toute la commune passe à une limitation de vitesse à 30 km/h avec cependant des exceptions : rues aux doubles compétences, routes départementales (RD786, RD4), traversées des hameaux

Comment ? Grâce à des panneaux d'entrée de villes et des marquages au sol.

Quand ?

Octobre 2021 – novembre 2022 | Groupe de Travail « vitesse et sécurité »

Novembre 2022 | Enrichissement du projet en plénière de la Commission Extra-Municipale

Décembre 2022 | Retours en Groupe de Travail « vitesse et sécurité »

Hiver 2023 | Passage en commission puis en Conseil Municipal

Printemps 2023 | Communication et Mise en oeuvre



Questions-réponses :

Je suis favorable à ce projet mais habitant la rue de la république, je me rends compte que la zone 30 est déjà très peu respectée. Probablement un problème de signalétique, notamment pour les zones de rencontres, qui sont souvent mal compris par les usagers ? Les priorités à droite et les vitesses sont finalement très peu respectées. Comme allez-vous vous assurer du respect de la zone 30 ? *Les chicanes ont permis d'apaiser les circulations, on l'observe dans les comportements. Le marquage au sol prévu pour ce projet permettra de renforcer la visibilité de ce dispositif. Un travail sera également à faire pour communiquer largement sur cette nouvelle réglementation. Enfin la police municipale va être munie de jumelles en 2023 pour pouvoir contrôler les vitesses des usagers, même si nous souhaitons dans un premier temps favoriser la pédagogie plutôt que la verbalisation.*

Les radars pédagogiques peuvent également aider. Est-il prévu d'en mettre davantage ? *Les deux radars pédagogiques de la commune sont déplacés en fonction des besoins.*

Est-il prévu de mettre un radar pédagogique dans le projet d'aménagement de la rue des fontaines ? *A priori non, car il y aura déjà des aménagements pour réduire la vitesse (chaucidou aux couleurs différenciées). Une réunion publique est d'ailleurs organisée pour présenter le projet, date à retrouver à la fin de ce compte-rendu.*

Est-ce qu'une communication particulière est prévue pour promouvoir ce projet et accompagner le changement de comportements ? Notamment pour les touristes ? *Rien n'est défini pour le moment mais c'est effectivement un travail qui sera mené par le service communication. Concernant les personnes extérieures de notre commune qui pourraient ne pas avoir reçu l'information, il faut que nous voyions comment partager cette information, peut-être en y travaillant avec l'Office de Tourisme.*

Il existait un dépose minute en bas de la plage des godelins et le nombre de places pour personnes à mobilité réduite est insuffisant. Pourquoi donc ne pas transformer ces places de stationnement à 6 places pour personnes à mobilité réduite ? *L'espace ne permet pas de faire 6 places pour personnes à mobilité réduite mais nous pourrions réfléchir à ce stationnement.*

Le projet de cœurs de ville à 30 km/h semble être pensé pour favoriser le partager des usages entre mobilités actives, transports en commun, automobiles. Est-ce que cette pratique ne pourrait pas également être encouragée en poussant l'agglomération à accepter le transport des vélos dans les transports en commun, notamment en Binic-Etables sur Mer et Saint-Brieuc ? *C'est le cas en été. L'agglomération ne souhaite pas pour le moment étendre l'utilisation de ces bus spéciaux qui permettent de transporter les vélos. Cependant si une pétition récolte suffisamment de signatures la municipalité la portera volontiers à Saint-Brieuc Armor Agglomération.*

La période d'éclairage publique a été réduite notamment dans un souci d'économies d'énergie. Cependant les cyclistes et piétons oublient bien souvent d'être visibles lorsqu'ils sortent le soir dans un environnement pas éclairé. Comment sensibiliser cela ? *Une communication va être faite en ce sens, dans le magazine ou sur les réseaux sociaux.*

Les chicanes permettent de réduire la vitesse des automobilistes mais la sécurisation des trottoirs y pose question. Il y a-t-il des choses de prévues pour répondre à cette problématique ? *Pour le moment non mais cette remarque est à prendre en considération.*

Madame Lutz interpelle la Commission Extra-Municipale pour savoir si des personnes habitants à la Ville Jacob. Etant un village, il n'est pas prévu de mettre cette zone à 30 km/h mais peut-être que des habitants y sont favorables ?

Nous habitons la Ville-Jacob et cela pourrait en effet être bienvenue de passer une des rues à la limitation de 30 km/h.

IV. Actualités des groupes de travail

Pour rappel, un Groupe de Travail est créé à l'initiative d'un membre de la Commission Extra-Municipale qui soumet une idée à la municipalité. Si ce sujet est validé, un appel à volontaires est fait pour constituer un groupe de citoyens autonome de réfléchir sur la thématique déterminée. A ce jour, 4 Groupes de Travail issus de la Commission Extra-Municipale sont actifs.

Groupe de Travail « Piscine en eau de mer » : L'objectif de ce groupe est de valoriser le site de la Banche et faire de la piscine en eau de mer, un espace éducatif, ludique et convivial. Le groupe est composé de 7 personnes enthousiastes qui accueilleront volontiers de nouveaux membres ! Le groupe est en relation avec la municipalité concernant la rénovation de cet équipement, et fait des recommandations à la commune concernant les travaux. Des pistes d'animations ont été évoquées et restent à explorer : proposer des cours d'aqua-gym, organiser des régates de maquette voiliers, passer son brevet de sauveteur, etc. Des partenaires potentiels ont déjà été identifiés : Office de Tourisme, Cap Découverte, le Pôle Nautique, etc. Le groupe va continuer ses réflexions pour proposer une première action à l'été 2023.

Ne pas oublier les partenaires potentiels d'Etables sur Mer, comme Cap à Cité.

Groupe de Travail « Cohésion territoriale » : Le but du groupe est de proposer des actions pour rapprocher le monde rural du monde urbain. Une première action a été organisée par le groupe : la rencontre des agriculteurs du territoire avec les élus. 6 agriculteurs sur 10 ont été présents lors de ce temps, apprécié de tous. Une autre action est prévue en juin prochain : concevoir une exposition pour valoriser le travail des agriculteurs de la commune. Cette exposition sera proposée sur les grilles du parc de la Belle Issue et au port de Binic. Enfin une autre action est en train de voir le jour : l'organisation de covoiturage pour se rendre à des spectacles au Petit Écho de la Mode (Chatelaudren-Plouagat) pour rapprocher les mondes ruraux entre eux et créer du lien entre les habitants de Binic-Etables sur Mer. Cette information sera transmise aux membres de la Commission Extra-Municipale dans la prochaine newsletter.

Ces actions et le budget lié ont-ils été validés par les élus ? Tout à fait. Il existe un budget pour les actions proposées par les Groupe de Travail issus de la Commission Extra-Municipale, sous réserve de la validation par la municipalité.

Existe-t-il seulement 10 agriculteurs ? Effectivement seulement 10 agriculteurs ont leur siège sur la commune de Binic-Etables sur Mer. Il nous a semblé suffisant dans un premier temps de cibler uniquement ceux-ci en raison de la charge de travail.

Groupe de Travail « Jumelage » : La réflexion du groupe avance bien, une présentation sera bientôt faite aux élus pour partager les conclusions du groupe. Cette présentation est le fruit de nombreuses actions : recherches, réunion publique, entretiens cadrés avec les partenaires potentiels (écoles, associations, etc), prise de contact en ligne avec de Villes européennes, etc. Se réunissant initialement une fois par mois, la fréquence des réunions s'est intensifiée afin de préparer cette présentation. Pour rappel, les comptes-rendus des réunions des Groupe de Travail sont pour la plupart disponibles sur la plateforme participative : <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblees/commission-extra-municipale/f/197/>

Groupe de Travail « Soutien à la participation citoyenne » : Les 4 membres de ce groupe apportent leur support à l'équipe municipale sur les questions de participation citoyenne depuis mai 2021 :

- Avis sur la stratégie de la participation citoyenne au sein de notre commune
- Aide à la préparation et au déroulement des plénières
- Réalisation de documents (ex : co-construction, charte ...) , avis sur les documents avant diffusion aux citoyens

- Mobilisation ponctuelle sur les sujets (ex : journée citoyenne)
- Apport de nouvelles idées / sujets liés à la participation (ex : Liliwap...)

Ils ont d'ailleurs aidé à l'organisation de cette 7ème plénière (accueil, prise de notes, service du pot, etc).

Les membres de la Commission Extra-Municipale félicitent l'engagement bénévole de chacun dans les Groupes de Travail au service de l'intérêt général.

V. Temps de clôture

La chargée de mission participation citoyenne clôture la séance et remercie les membres et visiteurs de la Commission Extra-Municipale pour leur présence.

Prochains rendez-vous :

31 **Samedi 03 décembre de 9h à 12h à la Salle des Loisirs** : La commune de Binic-Etables sur Mer est accompagnée depuis janvier 2022 par Ma Petite Boîte Verte afin d'élaborer une stratégie de transition environnementale pour le territoire. L'objectif ? Identifier et mettre en place des actions pour accélérer la transition socio-écologique de la commune, des structures accueillies et des habitants. Cette stratégie environnementale, à laquelle ont participé les agents et élus de Binic-Etables sur Mer, est maintenant presque rédigée. Parce que votre avis compte, participez à un atelier !

31 **Jeudi 08 décembre de 16h à 18h au Centre Technique Municipal** : Une réunion publique a lieu pour la présentation de plans de l'avant-projet de l'aménagement de la rue des Fontaines. Cette réunion sera sous forme de « porte ouverte », c'est-à-dire que les personnes intéressées peuvent venir quand elles le souhaitent et échanger avec les élus présents et le maître d'œuvre.

31 **Vendredi 20 janvier 2023 à l'Estran** : Vœux du Maire et réunion publique.



MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR VOTRE PRESENCE ET ATTENTION !

